

HE2B Institut pédagogique DEFRE

1er cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification

BACHELIER - NORMALE PRÉSCOLAIRE

Mathématiques - Education musicale

5 ECTS, 65H

2018, Q: 1

PRE.MEM.B200

Unité d'enseignement obligatoire - langue française

Activités d'apprentissage:

PRE.MATH.B210 - Mathématiques

PRE.MUSM.B220 - Education musicale

Enseignants:

Lucie Destree, Laurence Koot, Elizabete Rodrigues Ferreira, Patricia Wantiez

Acquis d'apprentissage intermédiaires:

Vivre et analyser des activités concrètes dans les domaines numérique, vocal, verbal et rythmique afin de :

- comprendre la construction d'apprentissages de base ;
- transposer et créer des activités d'apprentissage adaptées aux différents niveaux de l'enseignement préscolaire.

Lien avec le référentiel de compétences professionnelles. Les compétences et les capacités visées:

- Axe n°2 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover.
 - Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
 - Apprécier la qualité des documents pédagogiques
- Axe n°3 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement.
 - Entretenir une culture importante afin d'éveiller les élèves au monde.
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires.
 - Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées.
 - Etablir des liens entre les différents savoirs pour construire une action réfléchie.
- Axe n°4 : Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions.
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage.
- Axe n°7 : Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession.
 - Maitriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
 - Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal

Prérequis et corequis:

Aucun

Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement:

Activités d'apprentissages en moyen groupe (maximum 30 étudiants)

Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement:

Note calculée, seuil à 10/20

Seuil de réussite dans chaque discipline d'apprentissage: 10/20

Pondération: • PRE.MAT.B210 - 50% • PRE.EDMU.B220 - 50%

Au-delà de 3 erreurs / 300 mots dans un travail écrit certificatif, celui-ci est considéré comme irrecevable et sanctionné par la note d'exclusion de 05/20

Modalités spécifiques à la 2e session : L'étudiant ne doit représenter que les épreuves liées aux disciplines pour lesquelles il a échoué (uniquement si l'Unité d'Enseignement n'est pas validée).

Mathématiques**35H****PRE.MATH.B210****Enseignants:**

Laurence Koot, Elizabete Rodrigues Ferreira, Patricia Wantiez

Objectifs:

- Prendre conscience de la construction des premiers apprentissages numériques à l'école maternelle.
- Maitriser la matière vue au cours entre autres au travers d'exercices.
- Reconnaître des notions mathématiques dans des activités de maternelle.
- Créer un jeu numérique, cibler les objectifs mathématiques qui y apparaissent et l'exploiter de manière diversifiée.
- S'inspirer d'ouvrages mathématiques destinés aux instituteurs maternels.

Contenus:

Les nombres : - Notions cardinale et ordinale

- Terminologie et représentations
- Construction du concept de nombre chez l'enfant
- Méthodologie dans l'apprentissage du nombre et des premières opérations
- Systèmes de numération

Notions élémentaires de probabilités

Découverte, création et utilisation de jeux visant des apprentissages numériques

Sources, références, supports:

- Notes de cours en ligne
- R.Brissiaud, « Premiers pas vers les maths : les chemins de la réussite à l'école maternelle », Retz 2007
- L.Baron, « Du vécu au jeu mathématique », Magnard 1999
- J. Koeks, « Faire des maths en maternelle », Erasme 2014
- L. Champdavoine, divers livrets de jeux mathématiques, Nathan Pédagogie

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

cours théoriques et pratiques + travaux de recherche personnels

Modalités évaluatives:

Travaux avant session : 25% + Epreuve écrite en session 75%

Dans le cas particulier de la classe Passerelle, l'épreuve en session est orale.

La non remise d'un travail suspend la note d'évaluation de la discipline concernée

Évaluation de la seconde session:

Epreuve écrite (orale pour la classe Passerelle) et remédiation possible pour le travail de l'année

Education musicale**30H****PRE.MUSM.B220****Enseignants:**

Lucie Destree

Objectifs:

Amener les étudiants à

- imaginer, organiser et présenter des outils intégrant les contenus théoriques, didactiques et méthodologiques adaptés à la construction d'activités musicales dans les différents niveaux de l'enseignement préscolaire
- concevoir des activités musicales en se référant aux textes légaux (programme des études, socles de compétences) et aux directives méthodologiques propres à la discipline.
- structurer et argumenter ses choix et ses connaissances artistiques

Contenus:

Poursuite et affinement des activités - vocales, rythmiques, auditives et instrumentales, ainsi que le déchiffrage au clavier - maîtrisée au niveau 1

Méthodologie spécifique à la mise en œuvre d'activités de chant, comptines, jeux de doigts et des gestes, rythme, écoute et activités mettant en jeu la maîtrise l'utilisation de l'instrumentarium de type scolaire

Utilisation du logiciel libre d'édition de partitions « Musescore »

Auditions et analyses d'œuvres de compositeurs

Visite du Théâtre de la Monnaie

Sources, références, supports:

- Syllabi et notes de cours en ligne (plateforme claroline)
- « Outil d'aide à la réalisation de préparation de séquence d'enseignement apprentissage 2017/2018 » Defré
- « Vivement la musique », N. Malenfant, Ed Chênelière éducation, coll. Didactique petite enfance, 2013
- « Socles de compétences » Ministère de la Communauté française, 2006
- « Programme des études » Ministère de la Communauté française, Enseignement fondamental, 2009

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

cours théoriques et pratiques + travaux de recherche personnels en autonomie

Modalités évaluatives:

Travaux : 40% + Epreuve orale 60%

La non remise d'un travail suspend la note d'évaluation de la discipline concernée

Évaluation de la seconde session:

Epreuve orale et remédiation possible pour le travail de l'année

